

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 5 octobre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26 et 27 septembre 2011

2011 DAC 644 Subvention au Centre des Arts de la Scène (15e)

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le projet de délibération en date du 13 septembre 2011 par lequel le Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Centre des Arts de la Scène ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement en date du 15 septembre 2011 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD au nom de la 9e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 4.000 € est attribuée, sur proposition de la Mairie du 15e à l'association Centre des Arts de la Scène, dont le siège social est situé 41, rue Bargue (15^e), au titre de 2011. X09026/2011_04135, 14846.

Article 2 : Cette dépense sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2011, nature 6574, rubrique 33, ligne VF 40004- Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture